



1^{ER} OPEN RAPIDE DE DEAUVILLE

Règlement intérieur

1. PRÉSENTATION

Le 1^{er} Open rapide de Deauville est une compétition individuelle organisée du samedi 18 au dimanche 19 juillet 2026 par l'Avant Garde Deauvillaise (AGD). Le tournoi se déroule à la Salle des Fêtes, située au 118^{ter} avenue de la République 14800 Deauville.

2. PARTICIPATION

2.1. Conditions d'inscription

Cette compétition est ouverte aux personnes titulaires d'une licence de la Fédération française des échecs (FFE), ou aux personnes ayant un identifiant à la Fédération internationale des échecs (FIDE) dans une autre fédération reconnue par la FIDE.

Les inscriptions sont acceptées jusqu'au vendredi 17 juillet 2026 à 23 h 59.

2.2. Droits d'inscription

L'inscription à la compétition est soumise au paiement des droits d'inscription selon la tarification suivante :

Adultes SEN, S50, S65 35 €	Jeunes U8, U10, U12, U14, U16, U18, U20 25 €
Membres de l'AGD Adultes : 30 € Jeunes : 20 €	

3. COMPÉTITION

3.1. Déroulement

La compétition se déroule en un tournoi unique qui regroupe tous les participants et toutes les participantes.

3.2. Règles du jeu

Les règles du jeu sont celles de la FIDE telles qu'adoptées par le 93^e Congrès de la FIDE, avec application de l'article A.5 de l'annexe sur les parties en cadence rapide.

Il est rappelé que la partie est terminée au bout du deuxième coup illégal achevé par une même personne.

3.3. Appariements

La compétition se déroule en 9 rondes au système suisse, selon le règlement C.04 de la FIDE.

Les appariements sont assistés par ordinateur à l'aide du logiciel Sharly Chess.

3.4. Cadence de jeu

La cadence de jeu est de 20 minutes avec un incrément de 10 secondes dès le 1^{er} coup (cadence rapide).

Il est rappelé que la notation des coups de la partie est facultative durant toute la partie.

3.5. Homologation

Les résultats des parties sont comptabilisés pour le classement rapide de la FIDE et le classement rapide de la FFE, selon les règles en vigueur à la date de la compétition.

4. PROGRAMME

Le programme de la compétition est défini comme suit :

Samedi 18 juillet 2026	Dimanche 19 juillet 2026
Pointage 09:00 – 09:40	
Cérémonie d'ouverture 09:50	
Ronde 1 10:00	Ronde 6 10:00
Ronde 2 11:15	Ronde 7 11:15
Ronde 3 14:00	Ronde 8 14:00
Ronde 4 15:15	Ronde 9 15:15
Ronde 5 16:30	Cérémonie de clôture 16:45

5. CLASSEMENT

5.1. Points de partie

Une personne qui gagne sa partie ou gagne par forfait marque un point (1), une personne qui perd sa partie ou perd par forfait ne marque pas de point (0), et une personne qui fait partie nulle marque un demi-point (½).

5.2. Départages

Le classement final des participantes et des participants est établi suivant le nombre de points de parties obtenu, avec application des départages suivants, présentés dans l'ordre de priorité :

1. buchholz tronqué ;
2. buchholz.

5.3. Récompenses

Sous réserve de 40 inscriptions, l'Avant Garde Deauvillaise s'engage à reverser 1 000 € de prix.

Des prix financiers sont garantis pour les trois premières places, distribués au système Hort après application des départages :

1^{re} place :	300 €
2^e place :	200 €
3^e place :	100 €

Les autres prix, distribués à la place, seront définitivement établis avant le début de la 4^e ronde.

Les prix ne sont pas cumulables.

6. FORFAITS

Le forfait sportif d'un joueur ou d'une joueuse est déclaré :

- s'il est notifié par le joueur ou la joueuse avant la ronde ;
- s'il est constaté par l'arbitre à l'encontre d'un joueur ou d'une joueuse qui ne se présente pas devant l'échiquier dans les 10 minutes qui suivent le début de la ronde.

Une absence lors d'une ronde sans en avoir notifié l'arbitre est considérée comme un abandon du tournoi, sauf si elle est justifiée par des arguments recevables avant la publication des appariements de la ronde suivante.

Tout forfait non justifié fera l'objet d'une enquête.

7. ARBITRAGE

7.1. Arbitres

Arbitre en chef Melvyn Decaen Arbitre Fédéral Open 2, agréé FIDE
Arbitres adjoints Louis Balian Arbitre candidat Jacques Bogo Arbitre candidat

7.2. Transmission des résultats

À l'issue de la partie, les joueurs et les joueuses enregistrent leur résultat à l'aide du logiciel Sharly Chess.

Les résultats sont publiés sur le site de la FFE.

8. LITIGES

Lorsqu'un litige survient en cours de partie, celle-ci doit être poursuivie selon les directives de l'arbitre.

Toute personne peut faire appel des décisions de l'arbitre en rédigeant une réclamation qui doit être transmise à l'arbitre en chef. Le litige est alors traité par la Commission d'appel sportif de la FFE.

9. ÉTHIQUE

En s'inscrivant à la compétition, les joueurs et les joueuses acceptent le présent règlement.

Les joueurs et les joueuses s'engagent à appliquer les règles de bonne foi, à respecter leurs adversaires, à respecter l'arbitre et à concourir à la bonne tenue de la compétition sans jeter le discrédit sur le jeu d'échecs.

Il est rappelé que les appareils électroniques de communication sont interdits dans la salle de jeu. Il est toléré que de tels appareils soient éteints et rangés dans un sac.

MELVYN DECAEN
Arbitre en chef

LOUIS BALIAN
Organisateur